

BON POUR POUVOIR

Assemblée Générale du 3 décembre 2020

NOM : Prénom :

ORGANISME :

Je donne pouvoir à Monsieur, Madame :

SIGNATURE :

(A retourner à l'Office S.V.P)

Article 5 des statuts :

Tout membre empêché peut se faire représenter par un membre du Conseil mais aucun ne peut disposer de plus de deux voix (la sienne et celle d'un mandat).